



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Après les résultats plutôt inquiétants observés l'an passé, la Ville de Neuchâtel reconduit sa campagne de sensibilisation

La campagne d'achats-tests se poursuit en 2013

Les résultats 2012 des achats-tests ont révélé un constat plutôt inquiétant puisque 57% de ventes illégales d'alcool ont été enregistrées auprès des enseignes qui disposent d'une patente pour la vente d'alcool sur le territoire communal de Neuchâtel. Forte de ce résultat, la Ville de Neuchâtel a décidé de poursuivre sa campagne de prévention en 2013.

Le groupe de pilotage composé du CID, du Centre de loisirs, de la Fondation Neuchâtel Addictions, de GastroNeuchâtel, de la police du commerce et de la Ville s'est réuni ce mois-ci et a mandaté une nouvelle fois la Croix-Bleue Romande afin d'organiser une campagne d'achats-tests en ville de Neuchâtel.

Nouveauté

Deux séries de tests seront réalisées cette année: la première entre mai et juillet et la seconde entre septembre et novembre. Les achats-tests seront en outre étendus aux manifestations culturelles, sportives et commerciales. De plus, une offre de formation, mise en place par la Fondation Neuchâtel Addictions (FNA) et destinée au personnel de vente ou aux gérants, sera également proposée aux commerces et établissements qui vendraient de l'alcool à des mineurs, afin de les sensibiliser à la loi en vigueur ainsi qu'à la protection de la jeunesse.

La démarche se veut une nouvelle fois préventive et non répressive. L'objectif étant de promouvoir le cadre légal permettant aux adultes de prendre leurs responsabilités face à la jeunesse. Il s'agit donc de tests constructifs réalisés dans le but de rétablir une situation dès lors qu'elle enfreint la loi.

Renseignements complémentaires : Pascal Sandoz, conseiller communal, directeur de la Sécurité, tél. 032 717 72 20

Nancy Kaenel Rossel, chargée de projet, tél. 032 722 26 60